

2 juin 2006

- Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait éventuellement suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

CHAINE ET TRAME

(Eurolist)

- 1 - Ce jour à 11 heures 15, CIC Vizille Capital Finance, agissant pour le compte de la société Chamatex¹, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique de retrait suivie éventuellement d'un retrait obligatoire visant les actions de la société CHAINE ET TRAME, en application des articles 236-3 et 237-1 du règlement général.

La société Chamatex et Monsieur Jean-Claude Montagnon² détiennent de concert 1 287 900 actions CHAINE ET TRAME, soit 92,04% du capital et 95,04% des droits de vote de la société (cf. Décision et Information 206C0827 du 3 mai 2006).

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir, au prix unitaire de **1 €**, la totalité des actions CHAINE ET TRAME non détenues de concert par lui-même et Monsieur Jean-Claude Montagnon, soit 97 448 actions (hors les 14 000 titres détenus en autocontrôle représentant 1% du capital).

L'offre publique de retrait sera suivie d'une procédure de retrait obligatoire si, à l'issue de l'offre publique de retrait, Chamatex et Monsieur Jean-Claude Montagnon agissant de concert qui détiennent d'ores et déjà plus de 95% des droits de vote, viennent à détenir plus de 95% du capital de la société CHAINE ET TRAME.

En prévision de cette opération, la société initiatrice a demandé au cabinet Grant Thornton, représenté par Madame Françoise Mechin, d'apprécier l'évaluation des titres CHAINE ET TRAME réalisée par CIC Vizille Capital Finance. L'Autorité des marchés financiers a approuvé la désignation de cet expert.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de maintenir la suspension de la cotation des actions CHAINE ET TRAME jusqu'à nouvel avis.

¹ La société Chamatex est contrôlée par M. Jean-Claude Montagnon et sa famille.

² Monsieur Jean-Claude Montagnon, Président directeur général de CHAINE ET TRAME, détient 204 717 actions CHAINE ET TRAME représentant 14,63% du capital et 10,42% des droits de vote.